Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 40 (1911)

Heft: 10

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Le Conseil d'Etat vient de faire les nominations suivantes : M. Louis Sanial, licencié ès-lettres, de Caulhac (Haute-Loire, France), professeur de latin au Lycée cantonal de jeunes filles, à Fribourg, et lecteur de latin à la Faculté des lettres de l'Université ; Mlle Marcelle Hanselmann, de Paris, professeur de langue française et d'histoire au Lycée cantonal de jeunes filles ; Mlle Rosa Zingg, de Mörschwil (Saint-Gall), professeur de sciences naturelles, de calligraphie, de sténographie et de latin au même Lycée de jeunes filles ; M. Robert Egli, de Wald (Zurich), instituteur à l'école libre publique d'Obermettlen (Ueberstorf) ; M. Paul Gerber, ingénieur-géomètre, de Langnau, professeur au Technicum ; M. Realdino Gobbi, à Fribourg, adjoint à l'Institut d'hygiène et de bactériologie.

Suisse. — Dans ce mois de mai ont lieu à Lausanne des examens en vue de l'obtention du diplôme du degré inférieur pour l'enseignement du français dans les pays de langue étrangère. Les inscriptions sont reçues par M. Jean Bonnard, professeur à l'Université de Lausanne.

Il est intéressant de savoir ce que la Suisse dépense pour l'enseignement professionnel. D'après le rapport de gestion du Département fédéral de l'Industrie, la Confédération a accordé des subventions pour l'enseignement des arts et métiers et pour l'enseignement industriel s'élevant à une somme de 1,376,807 fr. ; à savoir : Canton de Zurich, 45 institutions, 301,771 fr. ; Berne, 63 institutions, 260,108 fr. ; Lucerne, 10 institutions, 21,203 fr. ; Uri, 1 institution, 1100 francs ; Schwyz, 11 institutions, 6426 fr. ; Obwald, 6 institutions, 2079 fr. ; Nidwald, 3 institutions, 1442 fr. ; Glaris, 10 institutions, 8032 fr. ; Zoug, 5 institutions, 3762 fr. ; *Fribourg*, 17 institutions, 52,211 francs ; Soleure, 18 institutions, 20,666 francs ; Bâle-Ville, 3 institutions, 87,370 francs ; Bâle-Campagne, 9 institutions, 11,427 fr. ; Schaffhouse, 7 institutions, 7176 francs ; Appenzell-Ext., 13 institutions, 7890 fr. ; Appenzell-Int., 1 institution, 335 fr. : Grisons, 10 institutions, 9751 fr. ; Saint-Gall, 40 institutions, 135,261 fr. ; Argovie, 20 institutions, 35,700 fr. ; Thurgovie, 14 institutions, 6817 fr. ; Tessin, 26 institutions, 32,630 fr. ; Vaud, 29 institutions, 36,412 fr. ; Valais, 10 institutions, 9710 fr. ; Neuchâtel, 11 institutions, 145,809 fr. ; Genève, 9 institutions, 171,719 fr. Les écoles

professionnelles ont fait en 1909 une dépense totale de 4,798,525 fr.; dont 2 millions 738,930 fr. 57 ont été à la charge des cantons, communes, corporations et particuliers et 1 million 302,284 fr. ont été à la charge de la Confédération. Les subventions ont augmenté en 1910 de 75,000 fr. environ.

Pour les cours spéciaux destinés à la formation du corps enseignant il a été accordé des subventions s'élevant à un total de 43,650 fr.

Valais. — Dernièrement a eu lieu à Viège la réunion annuelle de la Société d'éducation du Haut-Valais, sous la présidence de M. le doyen Eggs, de Loèche. A l'arrivée des trains, le cortège, fort d'environ 130 instituteurs et membres du clergé, s'est rendu, fanfare en tête, à l'église, où a été célébré un office solennel. Les participants se sont ensuite réunis à la maison d'école où, après liquidation des affaires d'ordre intérieur, M. Wehrle, directeur des écoles primaires de Brigue, a présenté un rapport sur les conditions dans lesquelles le règlement d'horaire des écoles primaires devait être conçu. Un banquet a réuni les instituteurs à l'Hôtel de la Poste. L'on y remarquait M. Burgener, chef du Département de l'Instruction publique, M. A. Seiler, conseiller national, M. Imboden, préfet, les autorités communales, M. le curé Delaloye, de Massongex, président de la Société de la partie française du canton.

Genève. — La question de l'enseignement du dessin à l'école primaire a fait l'objet d'une discussion très nourrie à la dernière séance de la Société pédagogique. Un rapport a été présenté par M. le professeur Francis Portier. Après un rapide coup d'œil jeté sur les premières méthodes employées, M. Portier expose les principes de Quénioux, en grand honneur dans divers pays. « Le dessin, dit Quénioux, est un moyen pour l'enfant d'exposer ce qu'il imagine ou de représenter ce qu'il voit. » Si nous regardons ce qui se passe chez nous, un nom s'impose : Barthélemy Menn. Quoique rendant hommage à la pensée et à l'œuvre du maître, M. Portier constate cependant que cette méthode n'est pas complète parce qu'elle n'adresse aucun appel à l'observation. Or, à l'heure actuelle, tous les artistes et les pédagogues sont d'accord sur un point : c'est que le dessin d'observation doit être à la base de tout cet enseignement. Mais, si l'on peut laisser libre cours à l'imagination de l'élève à l'école enfantine, cela devient difficile à l'école primaire où il faut brider, canaliser les idées des enfants. Le dessin d'observation

devra donc être complété par l'exécution d'un dessin de contrôle pour lequel on choisira une dimension commune avec le premier afin d'établir la comparaison. Ces études conduiront insensiblement au croquis coté et, si besoin est, à la construction de la perspective de convention. Ce serait là une concession faite à la méthode actuelle; mais il faudrait insister sur ce point que ce n'est qu'une *convention*, car la marche logique serait le relevé du plan et la construction de la perspective normale. M. le professeur Portier a expérimenté ses idées dans diverses classes de l'école du boulevard Carl-Vogt et la petite exposition présentée à la Société pédagogique permet d'affirmer que d'excellents résultats sont venus couronner cet effort. L'œuvre, évidemment, sera de longue haleine. Il faudra songer tout d'abord à la préparation du personnel enseignant; aussi M. Portier a-t-il été vivement félicité pour son bel exposé appelé à mettre de l'ordre et de la clarté dans cette importante branche du programme primaire dont la revision est actuellement à l'ordre du jour.

Allemagne. — Le nombre des Universités allemandes n'est point du tout aussi élevé qu'on le croit. Depuis près d'un siècle, il ne s'est presque pas accru, malgré l'augmentation de la population. Certaines Universités sont très encombrées; Berlin a 9000étudiants, Leipzig 6000, Munich 5000. La vie universitaire, les relations personnelles entre étudiants et professeurs ne sont plus, dans de pareilles fourmilières, que des mots vides de sens. Si l'Allemagne avait, en proportion du nombre de ses habitants, autant d'Universités que la Suisse, elle en posséderait 140; or elle en a 18.

Japon. — A ne parler que des écoles de l'Etat, on compte 125,000 professeurs et 5,600,000 élèves, dont 5 millions pour les écoles primaires, qui sont obligatoires. Il y aussi des écoles privées, où est observée, comme dans les écoles de l'Etat, la neutralité religieuse. Les Marianistes ont établi des collèges florissants. Celui de Tokio possède un millier d'élèves.

Un habile médecin se sert avec succès de l'espérance et de la crainte ; l'une adoucit les maux, l'autre prévient les rechutes.